

MUSIQUE AMATEUR

Vous jouez en groupe, vous recherchez un lieu pour répéter, vous souhaitez développer un projet musical ? Il existe des lieux et dispositifs adaptés à vos besoins.

Roanne



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Les studios de répétition du Diapason

Agglo



2

Le pôle de répétition du Diapason compte deux studios de répétition de 22 et 25 m², entièrement insonorisés, ventilés et équipés chacun d'une batterie, amplis, micros, consoles de mixage, ampli guitare, ampli basse et connectiques.

Alors si vous êtes musicien, chanteur, que vous jouez dans une formation, un groupe amateur ou professionnel et que vous désirez répéter dans des conditions optimales, n'hésitez pas à les réserver auprès de la Direction de la Culture qui se tiendra à votre disposition pour vous présenter les modalités d'inscription et règlement d'utilisation de ces studios.

Tarifs

- > **75 € / trimestre (mise à disposition de 3 h hebdomadaires)**
- > **7,50 € pour une mise à disposition de 3 h maximum**
- > **Une caution de 100 € vous sera demandée lors de l'inscription.**





CONTACTS ET RÉSERVATION

Direction de la Culture



Centre Administratif Paul
Pillet - Place de l'Hôtel de
Ville
42300 Roanne



0477232050



Du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à
17h30

ITINÉRAIRE



•  © OpenStreetMap contributors



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

